

Séance ordinaire du 31 mai 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi trente et un mai deux mille vingt-deux à neuf heures cinquante, à la salle exécutive Norbert-Brousseau de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau et Amélie Landry (partiellement), formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Annie Gaudreault, directrice des Affaires juridiques et du secrétariat corporatif, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-05-50

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 31 mai 2022.

CE-2022-05-51

Mandat à la Direction générale pour la réembauche de membres du personnel de direction sur une base contractuelle

Il est résolu de mandater la Direction générale afin de négocier la réembauche de monsieur René Tremblay et monsieur Philippe Meurant sur une base contractuelle dans les meilleurs délais.

Le membre du comité exécutif Amélie Landry prend son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

CE-2022-05-52

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mai 2022

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 24 mai 2022.

CE-2022-05-53

Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision GRE-2022-047](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-047, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-05-54

Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision GRE-2022-049](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-049, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-05-55

Financement de la dépense additionnelle relative à l'éclairage public et à la réfection du réseau cyclable

[Document d'aide à la décision DEI-PST-2022-002](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative à l'éclairage public et à la réfection du réseau cyclable au montant maximal de 430 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-89.

CE-2022-05-56

Financement de la dépense additionnelle relative à la pérennité des fontaines d'eau du quai Paquet

[Document d'aide à la décision DEI-PST-2022-003](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative à la pérennité des fontaines d'eau du quai Paquet au montant maximal de 37 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-90.

CE-2022-05-57

Entente relative aux modalités de versement d'une subvention à la Ville pour la participation de son corps de police au *Programme de formation sur la détection de la conduite avec les capacités affaiblies par la drogue* pour les exercices financiers 2018-2019 à 2021-2022 à intervenir avec la ministre de la Sécurité publique

[Document d'aide à la décision POL-2022-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente relative aux modalités de versement d'une subvention à la Ville pour la participation de son corps de police au Programme de formation sur la détection de la conduite avec les capacités affaiblies par la drogue pour les exercices financiers 2018-2019 à 2021-2022 à intervenir avec la ministre de la Sécurité publique, telle quelle est annexée à la fiche de prise de décision POL-2022-004, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-05-58**Financement de la dépense relative aux achats de licences *Emergensys***[Document d'aide à la décision POL-911-2022-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative aux achats de licences *Emergensys*, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision POL-911-2022-001, au montant maximal de 18 000 \$, à même la réserve financière pour la mise à niveau et le développement de la centrale d'urgence 9-1-1, du centre de relève et du service de répartition des appels aux corps de police municipaux

CE-2022-05-59**Nomination d'un représentant au conseil d'administration de la Corporation villieu**[Document d'aide à la décision DVC-2022-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer monsieur François Bilodeau, directeur adjoint à la Direction de la vie communautaire, pour représenter la Ville au conseil d'administration de la Corporation villieu.

CE-2022-05-60**Reconnaissance d'un organisme**[Document d'aide à la décision DVC-2022-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de reconnaître l'organisme suivant à titre d'organisme collaborateur :

- SPA Ville de Lévis.
-

CE-2022-05-61**Financement de la dépense relative aux travaux de finition du parc de planches à roulettes (secteur Pintendre)**[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-023](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de finition du parc de planches à roulettes (secteur Pintendre) au montant maximal de 35 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-19-96.

CE-2022-05-62**Attribution d'un toponyme**[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2022-022-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le toponyme suivant à la rue en prolongement de la rue de Chablis (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) :

- rue 1 : rue de la Gravure.

CE-2022-05-63**Dépôt des listes de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé au 31 mars 2022**

[Document d'aide à la décision APP-2022-058](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 mars 2022, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 mars 2022 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- listes des autorisations de dépenses, sous la forme de trois fichiers distincts, effectuées par un fonctionnaire ou employée ou employé pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2022 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*) :
 - ✓ liste des approbations par fonctionnaires ou employées ou employés pour le mois de janvier 2022;
 - ✓ liste des approbations par fonctionnaires ou employées ou employés pour le mois de février 2022;
 - ✓ liste des approbations par fonctionnaire ou employées ou employés pour le mois de mars 2022;
- listes de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses, sous la forme de trois fichiers distincts, effectuées par un fonctionnaire ou une employée détentrice ou un employé détenteur d'une carte d'achat pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2022 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*) :
 - ✓ approbation des dépenses par détentrices ou détenteurs de cartes d'achat pour le mois de janvier 2022;
 - ✓ approbation des dépenses par détentrices ou détenteurs de cartes d'achat pour le mois de février 2022;
 - ✓ approbation des dépenses par détentrices ou détenteurs de cartes d'achat pour le mois de mars 2022.

Il est résolu de déposer ces listes au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2022-05-64**Attribution du contrat pour la réfection du poste de pompage du Moulin (secteur Lévis) et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2022-078](#)

Il est résolu d'attribuer, conditionnellement à l'obtention de l'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le contrat pour la réfection du poste de pompage du Moulin (secteur Lévis) (appel d'offres 2022-50-15), à Allen entrepreneur général inc., pour une dépense estimée à 2 217 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2022-05-65

Abrogation des résolutions CE-2022-01-72 « Option de renouvellement du contrat pour le service de tassement et d'enlèvement de la neige (secteur Pintendre) » et CV-2022-01-39 « Option de renouvellement du contrat pour le service de tassement et d'enlèvement de la neige (secteur Pintendre) »

[Document d'aide à la décision APP-2022-093](#)

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2022-01-72 « Option de renouvellement du contrat pour le service de tassement et d'enlèvement de la neige (secteur Pintendre) ».

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2022-01-39 « Option de renouvellement du contrat pour le service de tassement et d'enlèvement de la neige (secteur Pintendre) ».

CE-2022-05-66

Attribution d'un contrat de services de gestion animalière pour les années 2022 à 2027 de gré à gré à intervenir avec SPA Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision APP-2022-099](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat de services de gestion animalière pour les années 2022 à 2027 de gré à gré à intervenir avec SPA Ville de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-2022-099, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-05-67

Modification de la résolution CV-2022-00-84 « Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de vêtements et d'équipements pour le personnel policier et pompier »

[Document d'aide à la décision APP-2022-100](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2022-00-84 « Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de vêtements et d'équipements pour le personnel policier et pompier » (appel d'offres 2021-50-122) :

- par la suppression dans le deuxième paragraphe du premier alinéa, des numéros « 9 » et « 11-B »;
- par l'ajout des alinéas suivants :
 - ✓ lot 9, à Martin & Levesque inc., pour une durée de trois ans, au prix de 75 881,70 \$, avant TPS et TVQ;
 - ✓ lot 11-B, à M.D. charlon co. ltd., pour une durée de trois ans, au prix de 84 673,40 \$ avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumissions.

CE-2022-05-68**Attribution du contrat pour les travaux d'amélioration de l'éclairage du parc industriel de Saint-Romuald (phase 2) et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2022-105](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les travaux d'amélioration de l'éclairage du parc industriel de Saint-Romuald (phase 2) (appel d'offres 2022-50-45), à Voltec ltée, pour une dépense estimée à 378 210 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2022-05-69**Régularisation du titre de propriété d'une partie de l'assiette de la rue Saint-Jacques (secteur Saint-Romuald, lot 2 159 202 du cadastre du Québec)**

[Document d'aide à la décision APP-GI-2022-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver la description technique du lot 2 159 202 du cadastre du Québec, préparée par madame Renelle Labrecque, arpenteur-géomètre, datée du 15 mars 2022, pourtant le numéro 30 de ses minutes, correspondant à une partie de l'assiette de la rue Saint-Jacques (secteur Saint-Romuald), et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le troisième alinéa de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales*, à accomplir les formalités édictées par le cinquième alinéa de cet article et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au sixième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette partie d'assiette de rue.

CE-2022-05-70**Financement de la dépense relative à la sécurisation et à la mise aux normes des traverses piétonnes**

[Document d'aide à la décision TMD-2022-005](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la sécurisation et à la mise aux normes des traverses piétonnes au montant maximal de 120 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-89.

CE-2022-05-71**Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté**

[Document d'aide à la décision GRE-2022-050](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-050, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-05-72

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 53.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
